PSTPIR **INDUSTRIES**

LETTRE DE SERVICE GROB -TM 315-36

CN-88-101-IMP du 7/09/88 REVISION 1 -05/10/88

Traduction ASTAIR

LTA -LBA-88-176

OBJET:

Remplacement des broches d'attaches d'ailes.

CONCERNE :

Tous les planeurs GROB-G103 repertoriés

dans la CN-88-101.

DELAIS:

- Contrôle par ultra-sons suivant CN-88-101

- Remplacement des broches Date limite: 31.03.1989.

DIRECTIVES DES TRAVAUX:

- 1. Le caisson support de la ferrure/broche d'attache est découpé entre les deux semelles de longeron sur une longueur d'environ 20 cm.
- Un élément en alu forgé, usiné pour 2. recevoir une broche interchangeable est mise en place par collage.
- 3. Après enture des flancs du longeron sur environ 25 cm de longueur les semelles de longeron et la nouvelle pièce sont intégrées par stratification suivant un plan de travail spécial.
- Les travaux ne peuvent être exécutés qu'en usine GROB où par du personnel spécialisé de l'usine.

REMARQUE:

Explication et procédure en annexe 1.

MASSE ET CENTRAGE : Fiche de pesée à refaire par calcul.

REMARQUE: ------

L'exécution des travaux est soumise à la responsabilité d'un contrôleur agrée LBA

classe 3.

PSTPIR **INDUSTRIES**

DIRECTIVES DES TRAVAUX ANNEXE 1 : PROCEDURE GROB TM 315-36

CN 88-101 1MP DU 7/09/88 REVISION 1 05/10/88

GENERALITES: Les contrôles par ultra-sons effectués suivant le procédé élaboré par le Laboratoire C.S.D.E. de la R.A.F. fait apparaître une micro- fissuration sur une majorité de broches d'attaches d'ailes.

> L'évolution de ses fissurations ne peut être déterminée avec précision.

Jusqu'à ce jour aucune rupture en vol ou lors d'essais statiques complémentaires ne s'est produite.

Afin de prevenir une rupture possible le L.B.A. et GROB ont décider de remplacer toutes les broches par un système de support en alu forgé équipé d'une broche amovible. Ce travail très complexe ne peut être exécuté que par du personnel de l'usine GROB sous la responsabilité d'un contrôleur agrée L.B.A. de qualification : classe 3.

ACTION:

Les planeurs en service en France. et dont le suivi technique est assuré par ASTAIR seront modifiés d'après le plan suivant :

- GROB détache auprès d'ASTAIR une équipe de spécialiste qui exécuterons les travaux en France, dans les locaux appropriés, loués spécialement à cet effet. (ceci afin d'éviter des frais de convoyage en R.F.A. de transitaire et de douane).
- La période prévue pour l'exécution de ces travaux, ira du 17 octobre au 15 novembre inclus.Il est impératif que tous les G 103 TWIN-ASTIR soient acheminés vers l'aérodrome de HAGUENAU durant cette période. Passé cette date limite les travaux ne pourront plus être exécutés dans les mêmes conditions de temps et de prix.